

COMMUNIQUÉ

Vidange des fosses septiques 2020

Saint-Raymond, le 26 juin 2020 – La Ville de Saint-Raymond rappelle aux propriétaires d'habitation munie d'une installation septique que la *Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf* est en charge de la vidange des boues de fosses septiques. Cette année, la période à laquelle s'effectueront les vidanges sur notre territoire sera **du 27 JUILLET au 25 SEPTEMBRE 2020 inclusivement**.

Vous recevrez par la poste, deux à trois semaines avant la visite de Sani St-Basile, un avis précisant la semaine au cours de laquelle la vidange de votre fosse sera effectuée ainsi qu'un dépliant contenant les consignes à respecter. **Cette année, aucun employé municipal n'effectuera de visite sur les propriétés au préalable.**

À titre informatif, voici les SECTEURS qui seront visités cette année (incluant les rues rattachées à ces secteurs) :

- Chemin de la Rivière-Verte
- Routes de Chute-Panet et Corcoran
- Rang du Nord
- Rang de la Montagne
- Rangs Notre-Dame, Saint-Mathias, Gosford
- Rang Saguenay
- Lacs Sept-Îles, des Aulnaies et Plamondon
- Pine Lake
- Chemins et rues aux lacs Rita et Alain
- Parc industriel numéro 2

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Guylaine Moisan, agente de bureau au Service d'urbanisme, au 418-337-2202, poste 127.

-30-

Source :

Le Service d'urbanisme
418 337-2202 poste 2

www.villesaintraymond.com